

3^{ème} salon de la pub et du jouet ancien de Limoges

Dimanche 19 Janvier 2025 – 8h/17h

La "Sarl les deux B" & Les amis de Pollux organisateur de l'événement

Bulletin d'inscription

Documents à renvoyer :

SARL Les Deux b
Blain Murielle
1, rue des Billanges
87340 La Jonchère Saint Maurice
06.45.90.31.49
ms.brocante@gmail.com
msbrocante.fr

Lieu de la manifestation : Pavillon de Buxerolles – Parc des expositions de Limoges. Accès sortie Nord ou Sud N°31, direction parc des expositions ou zénith. L'accès au Pavillon Buxerolles directement par la rue Arthur Groussier.

Entourer votre statut : Particulier/collectionneur Professionnel

NOM PRENOM

Ou dénomination sociale

Adresse

Code postal Ville

Tel

Mobile

E-mail.....

Site internet

N° de registre de Commerce

Assurance responsabilité civile personnelle ou professionnel

Tarif à la table :

Table uniquement fournie par l'organisation (1M50 X 76 CM)

..... Tables x 40,00 € TTC =TTC

..... Grilles (2 minimum) x 5 € TTC =TTC

TOTAL :TTC

A joindre sans faute à ce bulletin : Bon pour accord, le

- Chèque de réservation à l'ordre de « SARL Les deux B ».
- Photocopie extrait Kbis ou Carte d'identité pour les particuliers.
- Règlement du salon signé.

Signature impératif

**3^{ème} salon de la pub et du jouet ancien de
Limoges**

Dimanche 19 Janvier – 8h/17h

**La "Sarl les deux B" & Les amis de Pollux organisateur de
l'événement**

Règlement intérieur

- Le salon est réservé exclusivement aux professionnels de l'événement inscrits. Toutefois, les particuliers sont acceptés sous certaines conditions et ne peuvent effectuer que deux déballages par an. Le bulletin d'inscription faisant foi d'engagement.
- Les emplacements accordés doivent être occupés par le signataire du bulletin d'inscription et un accompagnateur maximum par stand de 1 table. Chaque exposant est responsable de son emplacement et doit se conformer aux lois en vigueur. Il doit également être assuré contre les risques encourus ou faits encourir à des tiers.
- La vente de contrefaçon est interdite et expose le contrevenant à des sanctions pénales et administratives. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de saisie de marchandise prohibés dans l'enceinte du salon. La sous-location d'une partie ou de la totalité d'un stand sans l'accord préalable des organisateurs est également interdite. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature sans indemnisation.
- Les marchandises présentées demeurent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Seuls les objets ou stands en lien avec l'intitulé du salon sont autorisés, sauf accord exceptionnel de l'organisateur. Chaque exposant renonce à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, de perte ou de dégradation de ses matériels, marchandises ou de lui-même. Il est également important que chaque exposant fournisse un effort de présentation et respecte les normes de sécurité, notamment en ce qui concerne les installations électriques.
- La mise en place des stands se fera la veille de l'ouverture au public de 14h à 19h (Samedi 18 Novembre) ou le jour même de 6h00 à 7h30. Aucun déballage ne sera autorisé dans les allées.
- Le tarif des stands est fixé à 40€ TTC la table, possibilité de location de grilles d'exposition à 5€ TTC en location. Des chaises sont également à la disposition des exposants. Les tables, grilles et chaises doivent être restituées dans l'état de présentation du départ de la location. Tout endommagement fera l'objet d'une indemnisation.
- Le salon ouvrira ses portes au public le Dimanche 19 Novembre à 9h00. Aucune entrée du public ne sera autorisée la veille, pour des raisons de sécurité, de vol et de dégradation. Les exposants s'engagent à occuper leur emplacement jusqu'à la fermeture au public à 18h. L'heure fixée pour le remballage et le nettoyage est également de 18h. En cas de désistement entre le 30^{ème} et le 15^{ème} jour précédant la date de la manifestation, 50% du montant total du stand restera acquis aux organisateurs. Tout désistement après cette période ne donnera lieu à aucun remboursement.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter sans exception ni réserve.

Fait à, le

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du présent

Règlement et m'engage à le respecter sans exception ni réserve.

Fait à, le

Signature précédé de la mention : Lu et approuvé

